



Sociologie de l'émeute

Les dimensions de l'action en question

Michel Kokoreff

DANS **DÉVIANCE ET SOCIÉTÉ** 2006/4 Vol. 30 , PAGES 521 À 533
ÉDITIONS **MÉDECINE & HYGIÈNE**

ISSN 0378-7931

DOI 10.3917/ds.304.0521

Date de mise en ligne : 01/02/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2006-4-page-521?lang=fr>



CAIRN . INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

SOCIOLOGIE DE L'ÉMEUTE

Les dimensions de l'action en question

Michel Kokoreff*

Les émeutes urbaines de 2005 ont constitué un phénomène inédit à bien des égards¹. Jamais en effet une vague d'émeutes n'avait connu une telle ampleur en France par son intensité, sa durée et son échelle. Sans commune mesure avec les violences survenues aux États-Unis dans les années 1960 ou 1990, ni de même nature que les affrontements inter-communautaires ayant eu lieu en Angleterre depuis les années 1980, elles ont néanmoins touché près de trois cents communes et quartiers dits « sensibles », allant jusqu'à s'étendre – fait remarquable – en milieu rural, pour engendrer des dégâts matériels considérables. Force est de constater, sans minorer la force des événements déclencheurs, que tous les ingrédients sociologiques étaient réunis pour que l'explosion se produise, alors que l'on a assisté à un durcissement de la situation sociale et des rapports entre les populations et les institutions depuis les élections de 2002.

Jamais aussi des événements de cette nature n'avaient connu pareille couverture médiatique. Si ces images spectaculaires d'incendies ont fait la « une » des médias nationaux et locaux, elles ont aussi circulé dans le monde entier. Cet événement global, doté d'une forte efficacité symbolique, a été interprété de façon fort divergente. En France, le débat public s'est polarisé sur la notion pour le moins floue de « violences urbaines », à laquelle est venue répondre l'analyse des causes sociales de la « crise des banlieues ». À l'étranger, la presse internationale a mis l'accent tantôt sur « l'incapacité de la France à intégrer ses immigrants », tantôt sur un « profond conflit entre races », quand le pays n'a pas été décrit comme étant « au bord de la guerre civile », là où d'autres ont lu dans ses émeutes une « forme de protestation et de rébellion ».

À ces deux niveaux de réalité, il convient d'en ajouter un troisième : la tournure clairement politique de ces nuits de novembre 2005. La communication politique du gouvernement a joué un rôle non négligeable dans la diffusion du phénomène, oscillant fortement, passés les premiers jours, entre la calomnie et la désinformation. La gestion de la crise, dans son double registre de fermeté (« les actes de vandalisme seront punis sévèrement ») et de démagogie (« trouver des solutions aux problèmes des banlieues »), est venue confirmer *a contrario* la dimension politique des émeutes dans un contexte de fin de règne et de rivalités au sommet de l'État. Elle a contribué, selon la formule consacrée, à « jeter de l'huile sur le feu », alimentant le ressentiment des populations des « quartiers » et l'envie d'en découdre des plus jeunes massivement issus de l'immigration maghrébine

* CESAMES (Paris 5 – CNRS – INSERM).

¹ Nous reprenons la notion d'émeute, définie comme un *soulèvement populaire généralement spontané et non organisé* (Dictionnaire *Le Robert*). Cela étant dit, toute qualification a une visée normative. Elle oriente ou construit les représentations des faits étudiés et l'analyse qui en est faite. Parler de « violences urbaines » ou de « troubles urbains », d'« émeutes », de « soulèvement » ou de « révolte populaire » n'est pas sans incidences. Les enjeux de nomination, les différents registres d'expression mobilisés et les conflits d'interprétation qu'ils impliquent nécessiteraient à eux seuls un travail d'analyse que, faute de place, on ne peut qu'évoquer.

et subsaharienne, concentrant à la fois désespérance sociale et oppression raciale. Cette dimension politique a été aussi présente dans d'autres pays européens. Ainsi en Italie ou en Espagne, on s'est interrogé sur la question de savoir si des émeutes comparables pourraient avoir lieu. Certains politiciens ont joué sur cette peur pour alimenter des sentiments anti-musulmans, imputant à l'islam, comme certains hommes politiques ou intellectuels médiatiques l'ont fait aussi en France, sa part de responsabilité dans les émeutes (Morice, 2005).

Si mobilisation collective il y a bien eu, elle ne s'est pas seulement produite dans les cités HLM et les commissariats, les salles de rédaction et les cabinets ministériels. On a observé une *intense mobilisation interprétative* (Macé, 2002, 40). Qu'il s'agisse de journalistes, d'élus, de chercheurs, de militants, à travers des articles de fond, des entretiens ou des points de vue, des cycles de conférences², des articles³ et des numéros de revue⁴, des livres collectifs⁵, ou sur l'Internet, par l'intermédiaire de *mail-lists* ou de *blogs*⁶, on s'est empressé de proposer de ces nuits de novembre une analyse causale ou des interprétations aussi nombreuses que tranchées. C'est peu dire que les émeutes de novembre ont fait l'objet d'un conflit d'interprétations.

Dans ce contexte, tout l'intérêt du texte de Didier Lapeyronnie est de proposer une analyse des émeutes qui remette au centre la *parole des émeutiers*. Loin de définir l'émeute comme irrationnelle ou en terme de déviance, il s'agit de la considérer dans sa *logique propre*, comme *répertoire d'action politique*, pour la rapporter à l'*économie morale des quartiers populaires* et en saisir les formes de *rationalité*, tant émotionnelle qu'instrumentale. Quitte à forcer le trait, je dirais volontiers que l'enjeu de l'analyse est de proposer une sociologie de l'émeute, plutôt qu'une critique des conditions sociales de possibilité des violences (qu'elles soient urbaines, sociales, scolaires ou ethniques).

Tout en partageant dans une large mesure ces analyses, et après avoir souligné brièvement les déplacements de problématisation qu'elle introduit, je voudrais organiser la discussion autour de deux questions. C'est tout d'abord la question des continuités et des discontinuités qui se pose. Si l'émeute peut être définie comme forme sociale à partir de traits typiques que l'on retrouve plus ou moins par-delà la diversité des situations rencontrées en France, en Angleterre, ainsi qu'aux États-Unis, quelle est la singularité de ces incidents de novembre 2005 ? C'est ensuite l'analyse des processus de politisation et de dépolitisation de l'émeute urbaine qui sera abordée. Si Lapeyronnie souligne la signification politique des émeutes tout en en pointant les limites, peut-on en rester au constat d'un *vide politique* des quartiers populaires dégradés ? En conclusion, j'évoquerai les dimensions territoriales des émeutes qui méritent d'être soulignées plus que ne le fait l'auteur.

² Voir notamment : *Penser la crise des banlieues : que peuvent les sciences sociales ?*, du 23 au 28 janvier 2006, École des hautes études en sciences sociales (EHESS-Paris); *Regards sur les banlieues en crise*, séminaires de l'Association française des anthropologues; *Retour sur les émeutes urbaines de 2005 en France : modèles d'intégration en Europe et politiques publiques*, CLERSÉ-CESDIP, le 24 janvier 2006; *Les violences urbaines de novembre 2005 : le temps des analyses*, journée d'études co-organisée par le CSO et le CEVIPOF, le 21 février 2006; *L'Afrique des banlieues françaises*, Table ronde publique du Centre des études africaines (CEAF-EHESS), le 6 mars 2006.

³ Pour une base documentaire sur *Le soulèvement populaire dans les banlieues d'octobre-novembre 2005*, voir le dossier de l'IPAM mise en ligne par Julien Lusson (www.reseau-ipam.org).

⁴ Voir notamment les dossiers réalisés par *Esprit* (novembre 2005) et *Mouvements* (Collectif, 2006a).

⁵ Citons entre autres ouvrages : Moulrier-Boutang, 2005; Collectif, 2006b; Le Goaziou, Mucchielli, 2006; Donzelot, 2006; Lagrange, Oberti, 2006.

⁶ Voir notamment *Bondy Blog* (Collectif, 2006b).

Le cadre d'interprétation : logiques du sens de l'émeute

L'analyse proposée par Lapeyronnie marque un triple déplacement par rapport à la littérature sociologique française existante et aux commentaires dominant les débats publics.

Premier déplacement : l'émeute n'est pas plus un « épiphénomène » qu'elle ne se réduit à un « signe » nous parlant d'autre chose, ou encore un « symptôme » (Beaud, Pialoux, 2003). Elle ne résulte pas seulement de phénomènes structurels qui en détermineraient les conditions de possibilité, parce que trop extérieurs aux diverses situations observées : affrontements avec la police ou entre groupes de jeunes, pillages, dégradations et destructions de biens matériels ou d'équipements collectifs (Lapeyronnie, 1993). L'émeute possède sa *logique propre*. C'est donc d'elle qu'il faut partir pour éclairer l'ordinaire de la vie sociale dans les cités dégradées, le climat de tensions qui y règne et les phénomènes qui l'alimentent, plutôt que l'inverse. De ce point de vue, l'analyse des logiques émeutières, tant en France qu'en Angleterre et aux États-Unis, conduit à dégager un certain nombre de constantes dans l'espace et le temps. À chaque fois, ce sont des incidents avec la police survenant dans un contexte de suspicion et de rancœur réciproques qui ont été l'élément déclencheur des émeutes (Monjardet, 1996). Si on considère la période des quarante dernières années, on constate un enchaînement identique des événements à travers un cycle émeutes/répression/promesses non tenues/frustrations relatives. Cette histoire, qui reste largement à écrire, constitue certes une sorte de *mémoire identitaire des quartiers* dont les traces restent vivantes et suscitent bien des rumeurs (Bachmann, Le Guennec, 1997). Cela explique, dans le même temps, que cette mémoire soit si peu visible en dehors de ce contexte urbain : la tendance à l'amnésie collective caractérise à bien des égards le rapport qu'entretient la société française dans son ensemble avec sa part d'ombre (la violence institutionnelle, le racisme, l'ethnicité...) que l'on ne cesse en conséquence de redécouvrir et reconnaître.

Deuxième déplacement : l'émeute est définie comme une forme d'action collective ; mieux, elle appartient au *répertoire « normal » de l'action politique*. On a beaucoup dit et répété que les émeutiers n'avaient rien à dire, l'émeute apparaissant comme une sorte de film muet dont il incomberait aux observateurs et chercheurs d'en écrire la bande-son. Or, il convient de s'interroger sur le silence supposé des émeutiers, car la profusion des explications et des interprétations conduit à *écraser* ce qu'ils auraient à dire. Dans la perspective des travaux d'histoire sociale du XIX^e siècle, Lapeyronnie définit l'émeute comme *le fait des primitifs de la révolte* (reprenant Eric Hobsbawm), c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont pas d'autres moyens d'expression de leur révolte que les violences collectives. Or l'enjeu de ces dernières est clair : il s'inscrit dans un contexte de durcissement des rapports entre la police et les jeunes, et au-delà – on ne le dit pas assez – d'une partie de la population habitant les cités qui nourrit un fort ressentiment à l'égard des institutions de façon plus générale. Il s'agit bien dans cette perspective de considérer que la parole des émeutiers n'est pas vide mais, au contraire, pleine de sens.

D'où un troisième déplacement mettant l'accent sur la dimension morale de l'émeute. Bien que surgissant d'un *problème de contrôle social* qui ne date pas d'hier, cette hostilité entre la police et les mondes populaires a pris des formes nouvelles ces dernières années. Le racisme institutionnel de la police, les pratiques discriminatoires à l'encontre des jeunes « de couleur », la pression exercée sur les cités et ses habitants qui en rejettent le stigmate tout en ne cessant de s'y identifier, sont des faits assez documentés pour qu'on n'y revienne pas ici dans le détail. Du coup, si révolte il y a, elle ne se fait pas au nom d'une culture populaire mais d'une expérience négative du rapport à la police. Elle n'est pas le

fait de *nouvelles classes dangereuses* mais de *victimes du harcèlement policier*. Elle ne met pas en jeu des *forces sociales* mais une révolte contre les *forces de mort*. Comme le dit l'auteur, la loi se change en oppression : un « *cadre d'injustice* » se substitue ainsi au « *cadre dominant* » et ouvre l'espace de l'action. Que l'émotion libère les *potentialités d'action*, on peut s'en convaincre dans les belles pages sur les manifestations et marches silencieuses. Ce qui est en jeu, ce sont ni plus ni moins une protestation morale et une demande de respect.

Si l'émeute peut donc être considérée comme action politique, celle-ci a peu à voir avec ses formes et règles conventionnelles. Ainsi n'y avait-il aucune volonté de la part des émeutiers de construire un espace de négociation. Elle n'en a pas moins été dénuée d'efficacité en obtenant une visibilité publique (faute de mieux) et des promesses diverses (relance des subventions aux associations, lutte contre le chômage et les discriminations, etc.). Telle est la rationalité instrumentale de l'émeute complétant sa rationalité émotive. En même temps, cette action présente des limites évidentes en ce que les émeutiers, âgés selon les données disponibles de 15 à 20 ans au plus, sont exclus du système politique et nourrissent à son égard une méfiance significative. Cette posture peut s'expliquer par les dépendances nombreuses et variées des habitants des cités à l'égard des systèmes institutionnels. D'où cette ambivalence d'un rapport au politique qui les voit osciller entre l'appel à la solidarité et à des valeurs morales et la rage contre cette société qui les exclut, un désir d'émancipation et une expérience victimaire.

D'une émeute à l'autre : une « rupture dans les continuités »

Maintenant, comment faire la part entre continuité et discontinuité des phénomènes, récurrence et singularité des processus ? Ce point peut être envisagé à un double niveau : en considérant, premièrement, les filiations manifestes entre les émeutes survenues aux États-Unis, en Angleterre et en France, et deuxièmement, au regard de la chronologie des émeutes qui ont lieu dans l'Hexagone depuis les années 1980.

Quelques spécificités des émeutes de novembre 2005

Trois traits permettent de définir un type idéal de l'émeute urbaine : le caractère récurrent du conflit entre minorités ethniques et police, leur dimension essentiellement locale et les réactions des pouvoirs publics face à la « crise » et aux réformes qui s'imposent. À partir de là, on peut repérer quelques spécificités des émeutes de 2005 en France. En ce qui concerne l'événement déclencheur tout d'abord : ce n'est ni suite à des délits commis par des jeunes ni à un affrontement direct avec la police que les premiers incidents ont eu lieu. Le petit groupe d'adolescents qui rentrait d'une partie de football peu avant l'heure de la rupture du jeûne du ramadan s'est senti poursuivi, et donc menacé, par les forces de l'ordre. Ce serait donc l'imminence d'un contrôle de police qui les aurait mis en fuite et amenés à escalader les barrières protégeant l'accès au transformateur électrique qui leur aura été fatal. Par son caractère virtuel, cette situation en dit long sur l'ambiance qui règne dans ces quartiers et sur l'état des rapports entre la police et les populations qui y vivent.

Ensuite, c'est la difficulté de la société française à envisager le déplacement de la question sociale vers la question ethnique qui est remarquable. On le sait, les caractéristiques de l'espace politique et idéologique en France, et *a fortiori* l'appareil statistique d'État ne permettent pas une reconnaissance des minorités ethniques (Tribalat, 1995 ;

Simon, 1997, 2006 ; Fassin, 1999). Il en résulte une profonde distorsion entre l'imaginaire (l'égalité des droits et des chances, le dialogue démocratique) et le réel (les discriminations sont présentes dans tous les domaines de la vie sociale : école, logement, travail, santé, etc.). Déjà, en 1991, il était tout à fait caractéristique de *relever l'absence des « Blancs », Français de souche, parmi les émeutiers de Vaulx-en-Velin* (Begag, 1991, 114-115). Depuis la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, la part des « Beurs » dans les violences collectives et les affrontements avec la police dans les cités a été centrale, du fait de leur exposition aux pratiques arbitraires et au mépris, avant que les strates les plus récentes de l'immigration subsaharienne n'apparaissent comme les acteurs centraux des émeutes de novembre (Lagrange, Oberti, 2006).

Enfin, pour ce qui concerne les formes d'intervention publique, il existe une différence importante selon les traditions nationales. En effet, les émeutes ont été suivies de réformes importantes de la police aux États-Unis et en Angleterre dans les années 1960 et 1980. Par contre en France, les projets de réforme de la police (et notamment de la police urbaine) se sont heurtés à de nombreuses résistances, tant idéologiques et administratives que syndicales⁷. Déjà, suite aux émeutes de Vaulx-en-Velin, la difficulté à aborder de front la question du rapport entre jeunes et police était manifeste, aucune place significative n'étant accordée aux questions d'ordre public, entre approche culturelle et approche urbaine (Battagay, Boubeker, 1992, 54). En 2005, si quelques voix ont réclamé la réinstauration de la « police de proximité », elles sont restées politiquement isolées⁸. De fait, le débat n'a pas porté sur la question des rapports entre les forces de l'ordre et la population des « zones urbaines sensibles » mais sur les mesures sociales et éducatives contenues dans le Plan d'égalité des chances proposé par le chef du gouvernement. On peut estimer que le contexte politique « sécuritaire » y est pour beaucoup, ce qui conduit à masquer une incapacité structurelle à envisager de façon raisonnée et pragmatique un débat sur les questions d'ordre public. Par contre, les déclarations du ministre de l'Intérieur ont effectivement joué comme *un opérateur politique* – avant même cet épisode d'ailleurs⁹. Elles ont contribué à la dégradation de la situation pour d'un côté, diaboliser la « racaille des banlieues », et rendre légitime la répression des « fauteurs de troubles », de l'autre chercher à faire peur pour mieux rassurer selon une stratégie qui a fait ses preuves depuis la campagne électorale de 2002.

⁷ C'est un point qu'avait bien mis en relief le regretté Dominique Monjardet (1996, 235-239). Voir aussi l'entretien accordé à la revue *Mouvements* (Collectif, 2006a, 67-77).

⁸ D'autres aspects seraient à prendre en compte. Ainsi, dans le département de Seine-Saint-Denis, on comptait 468 adjoints de sécurité en 2000 contre 205 en 2005. À Montfermeil, l'effectif des gardiens de la paix est passé de 35 à 15 dans la même période (*Le Monde*, 5 novembre 2005). À Sevran, l'effectif de police est passé de 120 en 2001 à 80 aujourd'hui (*Libération*, 4 novembre 2005). Quant aux 15 000 CRS, on sait que leur redéploiement pour des missions de sécurité publique ne sera que partiel et pose divers problèmes de coordination avec les services de police urbaine à l'échelle des districts.

⁹ Personne n'avait oublié les déclarations de Nicolas Sarkozy en juin 2005, à La Courneuve, invoquant la nécessité de « nettoyer au Kärcher » la cité des 4 000, suite au décès par balles du petit Sidi-Ahmed, 11 ans, dans des circonstances pour le moins troubles. Bien que moins médiatisés, les propos du ministre, à Argenteuil, le 26 octobre 2005, auront constitué une « sorte d'antériorité chronologique » (Piettre, 2005) des propos outrageants tenus durant les premiers jours des émeutes. Conspué par une clameur anonyme, il avait alors pris à témoin une habitante assistant à la scène : *Vous en avez marre de cette racaille, hein ? On va vous en débarrasser !* (*Le Parisien*, 27 octobre 2006).

Les transformations des logiques émeutières

L'émeute urbaine est un phénomène relativement nouveau en France. Les fameux « rodéos des Minguettes » survenus dans la banlieue lyonnaise, en 1981, font figure d'origine devenue mythique. Dix ans plus tard, les émeutes de Vaulx-en-Velin sont apparues comme un « remake » de 1981 et un échec des politiques de la ville mises en place par la suite. Puis on a assisté à une banalisation de ce phénomène au cours de ces années quatre-vingt-dix à travers des émeutes ou micro-émeutes sporadiques et locales. Tout porte à croire et à penser que les événements de novembre 2005 s'inscrivent dans la continuité de cette chronologie et plus généralement dans le script bien connu de la « crise des banlieues ». Or c'est non seulement passer bien vite sur les transformations tant sociales et urbaines que culturelles et politiques qui ont affecté les quartiers pauvres au cours de ces dix dernières années, mais aussi sur la logique même de ces révoltes.

Il importe de rappeler l'importance de la période 1981-1986. D'un côté, la marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983 et 1984, sa suite avec « convergences 84 », marquent l'irruption sur le devant de la scène publique des jeunes « issus de l'immigration ». La sympathie que suscitent les marcheurs partis de Marseille pour défiler triomphalement à Paris illustre l'engagement de la France dans une nouvelle voie, celle du pluriculturalisme. On prend alors conscience que les « travailleurs immigrés » ont une famille et qu'ils sont présents dans l'ensemble de la vie sociale (école, habitat, voisinage, et bientôt citoyenneté). La société française qui s'est longtemps niée comme « société d'immigration » – à la différence de l'Angleterre par exemple – semble s'ouvrir. Mais d'un autre côté, cette fenêtre va se refermer bien vite. Le modèle de l'assimilation fige toute évolution. La référence au « modèle d'intégration républicain » marque une avancée tout en devenant un mythe ; il repose implicitement sur l'accusation d'un « défaut d'intégration » des immigrés et de leurs enfants qui n'ont que faire de s'intégrer puisqu'ils le sont à l'évidence par leur nationalité, les valeurs universalistes qui sont les leurs et leur style de vie (Simon, 2002). Les premiers succès du Front National vont amplifier cette crispation sur une identité nationale pourtant obsolète. L'essoufflement, dès 1985-1986, de ce que l'on a appelé le « mouvement beur » réside dans ce dilemme entre l'insertion dans le système politique et l'affirmation de la différence culturelle (Lapeyronnie, 1987). Certes, d'autres facteurs sont en jeu : la récupération et la neutralisation par SOS Racisme et France Plus, le déplacement du problème central posé par les marcheurs, à savoir les rapports jeunes-police à celui de l'école et de l'insertion. Certains de ses « pionniers » ont trouvé dans l'islam d'autres réponses à leurs dilemmes, confrontés comme des centaines de milliers de jeunes des banlieues populaires françaises à l'extension des pratiques de discriminations et à l'affirmation paradoxale du principe d'indifférenciation – soit la négation même de leur expérience. Le piège se referme dès lors que toute tentative d'expression collective est qualifiée de « communautarisme » dans un contexte international marqué par la guerre du Golfe, les attentats terroristes de 1995 et les conflits au Proche-Orient.

Alors que la dimension politique de cette première phase des émeutes s'était traduite par la tension entre rejet et sollicitude (Jazouli, 1992), les émeutes survenues dans les années 1990 marquent une radicalisation et une prise de distance avec la gauche. En effet, les militants antiracistes donnent le sentiment d'exploiter les problèmes des quartiers à des fins politiciennes et personnelles. Des dizaines de meurtres racistes restés impunis sont dans toutes les mémoires et confortent un sentiment de victimation de populations par ailleurs frappées par le chômage et la précarité. Français de naissance pour la plupart, les jeunes que l'on n'ose plus appeler « immigrés » mais « maghrébins », considèrent les débats

sur l'intégration et la citoyenneté comme un signe de plus de mépris dans lequel la société les tient. C'est alors que l'on assiste à la multiplication des collectifs comme le « Mouvement immigration banlieue » dans la région parisienne, « Vêto » à Sarcelles, « Bouge qui bouge » à Dammary-lès-Lys, « DiverCité » à Lyon, les « Motivé-e-s » à Toulouse, des réseaux comme le « Collectif des Féministes » pour l'égalité ou le Collectif « une école pour tous », et bien d'autres encore. Il ne s'agit certes pas d'un mouvement social mais de micro-foyers de résistance, éclatés et pourtant proches, s'appuyant sur des organisations anciennes de l'immigration, des mouvements d'action locale ou des mouvements artistiques et culturels issus notamment du rap et de la culture hip-hop. Révélateurs de ce que nous avons appelé avec d'autres les *banlieues invisibles* (Kokoreff, 2003), ils regroupent des *acteurs de l'ombre* (Bachmann, Le Guennec, 1997).

Ceci n'empêche pas que la période 1997-2004 marque une nouvelle tendance que résume l'analyse statistique réalisée par Lagrange à partir de relevés d'incidents publiés par la presse. Alors que, de 1992 à 1996, ils représentent dans 28% des cas des affrontements entre bandes, contre 32% d'incidents entre jeunes et forces de l'ordre et 40% avec des employés municipaux ou des pompiers, de 1997 à 2004, ces conflits entre bandes constituent 52% des incidents, et la tendance semble s'être amplifiée depuis (Lagrange, Oberti, 2006, 45).

Faut-il en conclure avec ces auteurs que les émeutes de novembre 2005 s'inscrivent dans cet héritage ? À l'absence de solidarité entre les « jeunesses » mais aussi entre « émeutiers » et « grands frères », avec d'un côté les « caïds », de l'autre les travailleurs sociaux, s'ajouterait le manque de relais avec l'opposition de gauche, si l'on excepte la participation des élus locaux. Ce constat de la « solitude politique » des émeutiers rejoint en partie l'analyse de D. Lapeyronnie, bien qu'il insiste davantage sur l'ambivalence de l'action politique dans le contexte des quartiers pauvres. Il n'en demeure pas moins discutable en ceci qu'il tend à confondre deux phénomènes pourtant disjoints : les modes de participation aux émeutes et les formes nouvelles de politisation qui ont cours depuis la fin des années quatre-vingt-dix dans un contexte politique et idéologique surdéterminé par les questions de sécurité et d'insécurité (Mucchielli, 2001 ; Robert, 2002).

La qualification politique des émeutes

La littérature sociologique se complait trop souvent à décrire les « banlieues françaises » comme un désert politique à travers une vision teintée de misérabilisme. Or ce constat se trouve infirmé par bien des observations qui attestent de l'existence d'une forte dimension politique de la révolte des jeunes et des moins jeunes. Celle-ci se traduit aussi bien dans l'expression d'une *conscience sociale* (Oberti, 1999), d'un sentiment d'injustice et d'une demande de reconnaissance dont le rap est emblématique (Mucchielli, 2003) que sous la forme d'actions et de contestations visant tout particulièrement la police et la justice (Jobard, 2002, 2006). Les émeutes de novembre auront été l'occasion d'éprouver cette dimension politique (Merklen, 2006) et de s'efforcer de comprendre sa disqualification (Piettre, 2006) et son invisibilisation sociale (Kokoreff, 2006a, 2006b). En conséquence, il n'est pas inutile de clarifier nos catégories d'analyse – et leur caractère plus ou moins normé – afin de discuter à la fois de ce qui est politique et de ce qui ne l'est pas, des formes et modalités d'engagement politique conventionnelles et non conventionnelles, de la porosité des frontières.

L'émeute comme action politique non conventionnelle

Comme souvent depuis 1981, les émeutiers n'ont revendiqué *rien de précis et tout à la fois* (Begag, 1991 ; Dubet, Lapeyronnie, 1992). Ainsi en va-t-il de la catégorie de « respect », dont le caractère récurrent dans les propos enregistrés par de nombreux observateurs tient au fait qu'elle instaure une sorte de « pont » entre des réalités objectives et une expérience subjective (Sennett, 2003 ; Dubet, 2006). Cette « demande de respect », c'est-à-dire de reconnaissance et de sollicitude, est apparue comme le pendant d'une demande d'égalité des droits. Mais plus largement, ces émeutes ont été une manière de faire irruption dans l'espace public au sens où l'espace public est un espace politique. Elles ont marqué une entrée en politique de jeunes non pas seulement animés par le désir de détruire mais par une volonté de confrontation. Dans ce sens, on ne peut dissocier le « social » du « politique » dès lors que les dynamiques protestataires s'appuient sur l'expérience de la relégation sociale, urbaine, ethnique, des épreuves quotidiennes, tant dans la rue qu'à l'école, dans les stages et les emplois précaires qu'on leur propose, dans leurs rapports avec les institutions et les forces de l'ordre en particulier – sans parler de l'imagerie médiatique qui renforce la prégnance du stigmat, de l'infamie.

Les incidents survenus lors de la soirée particulièrement violente du 30 octobre au 1^{er} novembre 2005 à Clichy-sous-Bois sont une bonne illustration. Ils ont été marqués par l'envoi d'une grenade lacrymogène qui a atterri sur le seuil de la mosquée. Loin d'être anodins, ils ont constitué un tournant en ceci que les émeutes se sont alors étendues à l'ensemble du département de Seine-Saint-Denis. Ils n'ont pas seulement constitué une offense à l'égard de la « communauté musulmane » (si tant est qu'elle existe réellement). Ils ont symbolisé une nouvelle infraction au seuil de tolérance, après la non-reconnaissance et la disqualification du deuil des familles des deux adolescents, comme l'a justement fait remarquer Didier Fassin¹⁰. Rachid, habitant le quartier du Chêne-Pointu ne dit pas autre chose : *En attaquant la mosquée Bilal, on a touché un lieu de culte : on ne pardonnera pas cet acte. C'est le summum. Et personne n'a rien dit. Cela veut dire qu'on est des laissés-pour-compte. Tout ce qu'on demande, c'est qu'ils s'excusent*. Voilà une revendication, simple, largement partagée, une demande de justice et de réparation, mais inaudible par les pouvoirs publics.

En même temps, comment dire l'injustice ? Et que dire ? Certes, les émeutes ont été privées d'expression discursive des principaux acteurs. Mais est-ce par défaut ou par refus¹¹ ? Question essentielle, qui pose un problème politique et scientifique de taille. Car *que dire* ? Elle interroge les registres d'expression de la « rage », de la « colère », les limites rencontrées par les habitants des quartiers dont la parole ne cesse d'être disqualifiée, seule la parole de la police étant donnée pour vérité. Mais elle interroge aussi le face à face avec les chercheurs en quête d'authenticité et suscitant pourtant la méfiance, associés qu'ils sont – à tort ou à raison, c'est un autre problème – au pouvoir. Les actes parlent aussi bien sûr : rester dans sa cité pour mettre le feu à des véhicules, s'en prendre à des établissements scolaires ou à des équipements culturels témoigne bien d'une expérience de la relégation et de l'injustice qui ne semble dicible que du lieu où elle prend corps. Ces actes en disent plus long que bien des discours. Il n'est pas fortuit qu'une des associations qui a vu le jour, au moment des émeutes, à Clichy, se soit appelée, en mémoire des victimes, « Au-delà des mots ». *Les jeunes ont vécu ces deux morts comme une injustice, une bavure*, souligne un

¹⁰ *Penser la crise des banlieues : que peuvent les sciences sociales ?*, 24 janvier 2005, École des hautes études en sciences sociales (EHESS-Paris).

¹¹ Je reprends ici à mon compte une discussion avec Denis Merklen et Alain Bertho dans le cadre du séminaire animé par ce dernier, *L'espace public et ses usages*, Université Paris 8, 12 mai 2006.

médiateur. *Ils étaient sincères dans leur colère car ils avaient perdu des amis. C'est dur quand tu leur parles de trouver les mots*¹².

C'est là que l'on peut considérer que les émeutiers n'étaient pas si seuls. D'autres acteurs ont joué un rôle de relais, ont parlé, écrit, participé aux débats publics ou forums. Appelons-les des *passseurs*. Ce sont des membres de groupes de pairs qui ne sont pas passés à l'acte, des plus grands, encore scolarisés ou pas, plus ou moins insérés professionnellement, avec des situations néanmoins plus stabilisées qu'on ne le dit souvent après bien des détours et des désillusions, reconnus comme des figures dans le quartier ou la cité pour leur passé ou leur dynamisme à « faire bouger les choses ». Ces adultes ayant dépassé la trentaine et trouvé un statut professionnel stabilisé, sont allés à la rencontre des « brûleurs », comme on les a appelés, pour leur indiquer qu'ils faisaient fausse route : « allez donc vous inscrire sur les listes électorales ». Il s'agit de militants associatifs, bien implantés dans les banlieues populaires, non pas « exclus du système politique » mais travaillant sur ses marges pour maintenir leur conviction et leur crédibilité. Réunis dans le collectif d'associations, « Banlieue-respect », reçu par le Premier ministre au cœur des émeutes, certains d'entre eux ont cherché à faire entendre une autre voix et d'autres constats pour expliquer les réactions violentes des « petits » de la cité. Lors de l'hiver, le calme revenu, ils ont participé à des réunions incitant chacun à jouer sur les ressources disponibles : s'inscrire massivement sur les listes électorales et faire en sorte que « la banlieue s'exprime », pour reprendre le nom d'un autre collectif. Il faudrait encore évoquer une autre strate « militante », celle qui s'est manifestée par une abondante production militante qui a circulé sur l'Internet et à travers les textes d'acteurs proches de la « mouvance altermondialiste » ou des « Indigènes de la République »¹³.

Relégation et politique, une antinomie soluble dans le social

Plus généralement, tout se passe comme si les processus d'exclusion, de désaffiliation, de ségrégation, de discrimination faisaient obstacle structurellement à l'émergence de mobilisations ou d'actions collectives ayant une dimension politique. Dans un contexte où le chômage de masse est de deux à trois fois plus important en moyenne que sur l'ensemble du territoire, l'action politique et syndicale est d'emblée délégitimée. Les couches moyennes qui avaient pu encore assurer une socialisation politique sont parties. L'assise sociologique et idéologique des partis de gauche représentant les couches populaires s'est restreinte. La gauche plurielle a raté son rendez-vous avec les jeunes des classes populaires qui en attendaient beaucoup. À cela s'ajoutent des effets conjoncturels : la diffusion d'une idéologie et d'une politique sécuritaires n'a pas été sans impact sur les mobilisations dans les quartiers les plus pauvres situés à la périphérie des villes au cours de ces dernières années. Bref, tout contribue à ce que la lutte pour la survie l'emporte sur la lutte politique, les logiques du ghetto sur celles de la mobilisation collective (voir notamment Lapeyronnie, 2005 ; Masclet, 2005 ; Wacquant, 2006).

On n'a pourtant là qu'une vision partielle des choses au regard de l'effervescence associative et militante que l'on a déjà mentionnée et qui a participé à un renouvellement des formes d'action collective et des militants de cité en marge des structures politiques et syndicales traditionnelles. Nouvelles formes de citoyenneté active, lutte contre l'arbitraire policier et la criminalisation des classes populaires lumpénisées, mobilisations contre une

¹² *Le Monde*, 8 novembre 2005.

¹³ Voir notamment les textes réunis dans *Le soulèvement populaire dans les banlieues d'octobre-novembre 2005* (dossier de l'IPAM mise en ligne par Julien Lusson : www.reseau-ipam.org), et en particulier le texte de Bernard Dréano, intitulé *La part des anges. La crise de l'automne dans les quartiers pauvres en France et la démonologie des banlieues*. Voir aussi Khiari (2006).

justice à deux vitesses, dénonciation des effets d'une société postcoloniale qui s'ignore et de toutes les formes de racisme et de sexisme : on pourrait multiplier les initiatives émanant d'associations et de réseaux tirant leur légitimité d'un ancrage territorial et d'une résistance à l'égard de toute forme d'instrumentalisation ou de récupération politique.

On ne peut être surpris du fait que l'expérience de la confrontation avec la police et la justice est centrale. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ces expériences sont sans débouchés politiques : elles débouchent parfois sur des modes organisés d'action politique qui se traduisent par une « logique de politisation par le droit ». Aux situations définies par les territoires des quartiers viennent s'ajouter les audiences judiciaires : *le statut judiciaire de ces jeunes (leur statut de « client ») est converti en identité politique (celle de victime d'injustice), et l'arène judiciaire est convertie en espace politique* (Jobard, 2006, 80). Force est de constater la fragilité de ces actions, ces nouveaux militants de cité étant à la fois menacés par l'incertitude des projets professionnels, par la précarité des ressources matérielles et par la tutelle de l'autorité judiciaire. Mais on ne peut ignorer que leur socialisation politique a été le produit d'une prise de conscience des limites des émeutes tout autant que de celles des formes conventionnelles de militantisme, par des formes de mobilisation s'efforçant d'articuler des réseaux avec le souci d'une autonomie d'action.

Il en résulte que la dimension politique de ces mouvements n'est intelligible que pour autant qu'on admette une double distinction au plan analytique : d'une part, celle entre les formes conventionnelles et non conventionnelles d'action politique ; d'autre part, celle entre des processus de « politisation » et de « dépolitisation », définis par des phénomènes d'insertion, ou au contraire de désengagement, d'éloignement de certains acteurs, comportements ou objets par rapport à l'univers perçu et construit comme spécifiquement « politique » (Arnaud, Guionnet, 2005).

Pour conclure

Une des caractéristiques de ces émeutes de 2005 aura été leur diffusion. Il a beaucoup été question à cette occasion de « contagion » et de « propagation », comme cela avait déjà été le cas lors des émeutes du début des années 1990, réduisant les violences collectives et la conflictualité à une histoire naturelle. Pourtant ses métaphores sont trompeuses dès lors que l'on considère, outre les événements déclencheurs mentionnés, la publicité des médias, la gestion politique de la crise et le terreau sociologique de ces émeutes inédites. L'interprétation de Lapeyronnie, considérant l'émeute comme une action collective ayant une signification politique portée par une solidarité émotionnelle et morale non dénuée d'efficacité, permet de mieux comprendre les logiques d'un épisode qui aura tétanisé la société française dans son ensemble. Elle conduit à prendre au sérieux les mécanismes sociaux inhérents à la révolte des émeutiers, ainsi que l'assentiment tacite qui l'a – au moins en partie – rendue possible parmi leurs proches, parents ou voisins. Dans leur capacité à interpeller l'État, à mettre en avant leur expérience négative et à demander reconnaissance et égalité des droits, les émeutiers de novembre ont révélé la dimension politique sous-jacente à leur action. On s'est efforcé de le suggérer, ces émeutes s'inscrivent et prennent sens dans un contexte de « dépolitisation par le haut » et « repolitisation par le bas » : elles sont une réponse à une opération de dénigrement systématique dont les effets sont puissants (démoralisation, retrait, fuite, fragmentation des conflits) mais pas inéluctables. Alors que l'on se complaît à décrire comme un désert politique ces quartiers impopulaires, toute une série d'initiatives, de groupes et de collectifs, dans les banlieues comme toute la

société, certes précaires, dispersés, fatigués, nous rappelle qu'il y a du politique dans les lieux de relégation et de marginalisation urbaines.

Entendons-nous : les émeutes dans les banlieues n'ont pas constitué un mouvement social. De plus, bien qu'ayant eu une dimension nationale, il ne s'est pas passé partout les mêmes choses. Je ferais volontiers l'hypothèse selon laquelle on a assisté à une multitude de micro-mouvements entrant en résonance sous le double effet de la solidarité émotionnelle et morale et de la médiatisation spectaculaire des événements. Une telle hypothèse présente l'intérêt, me semble-t-il, de se défaire d'une vision en surplomb des émeutes afin de saisir les effets de territoire, le poids des contentieux locaux qui ont pu favoriser les incendies et dégradations, les affrontements directs avec les forces de l'ordre relativement localisés sans que l'on puisse toujours comprendre intuitivement pourquoi. À l'inverse, elle permet de saisir les mécanismes qui ont joué un rôle sinon de frein, du moins de régulateur, en considérant les configurations politiques, les réseaux militants ou la capacité des habitants à se mobiliser pour faire diminuer le cycle des tensions, provocations et violences. Dans la profusion des commentaires et des interprétations qui ont accompagné et prolongé ces événements, on ne s'est peut-être pas assez intéressé – faute de recul mais aussi de données d'enquête assez fines – à la morphologie des émeutes. On s'est empressé d'en proposer une analyse causale. Du coup, on est passé un peu vite sur leurs dimensions locales et territoriales, partant du principe – implicite ou pas – que les mêmes causes produisent les mêmes effets¹⁴.

Un an après les événements de novembre 2005, rien n'a changé ou presque. D'un côté, les tensions à l'origine des troubles entre les forces de l'ordre et les jeunes habitant les cités et les grands ensembles urbains demeurent extrêmement vives, prenant des formes inquiétantes, comme on a pu le constater depuis dans différents sites. Plus récemment, fin mai 2006, deux nuits de suite, des affrontements ont opposé à Montfermeil et Clichy-sous-Bois, point de départ des émeutes de novembre, entre deux cent cinquante policiers et une centaine de jeunes, laissant craindre à un retour de feu... De l'autre, les mesures destinées à répondre aux « problèmes des banlieues » se sont révélées des effets d'annonce. Il est vrai qu'aux émeutes ont succédé d'autres formes de protestation collective avec le mouvement anti-CPE. Ironie de l'histoire, le Plan pour l'égalité des chances a conduit à mettre en branle durant deux mois, une mobilisation qui est parvenue à fédérer une grande part de la jeunesse des lycées et des universités, ainsi que des syndicats retrouvant l'occasion d'une unité inespérée. Y aurait-il sinon convergence du moins continuité entre deux formes de mobilisation collective, l'une atypique, l'autre plus conventionnelle ? La première aurait-elle rendu possible l'autre, ouvert l'espace des possibles¹⁵, tout en mettant en présence des « jeunesses » confrontées à des situations sociales bien distinctes¹⁶ ? Telles sont aussi les questions que pose une sociologie de l'émeute qui ne saurait se réduire à une sociologie des banlieues.

Michel Kokoreff

Cesames (Paris 5 – CNRS – INSERM)

45, rue des Saints Pères

F-75270 Paris cedex 06

Michel.Kokoreff@paris5.sorbonne.fr

¹⁴ Une enquête en cours à Saint-Denis (Kokoreff, Barron, Steinauer, 2006) devrait conduire à étayer cette hypothèse et à mieux saisir les effets de contexte et de territoire.

¹⁵ Axel Honneth, Grand entretien, *Le Monde*, 2 et 3 avril 2006.

¹⁶ François Dubet, Le Mouvement anti-CPE est la réplique dans les classes moyennes, de celui des banlieues, Grand entretien, *Le Monde*, 19 et 20 mars 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD L., GUIONNET C., Eds, 2005, *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BACHMANN C., LE GUENNEC N., 1997, *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Paris, Albin Michel.
- BATTEGAY A., BOUBEKER A., 1992, Des Minguettes à Vaulx-en-Velin. Fractures sociales et discours publics, *Les Temps Modernes*, 545-546, 51-76.
- BEAUD S., PIALOUX M., 2003, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.
- BEGAG A., 1991, La révolte des lascars contre l'oubli à Vaulx-en-Velin, *Les Annales de la recherche urbaine*, 49, 114-121.
- BODY-GENDROT S., 1993, *Ville et violence. L'irruption de nouveaux acteurs*, Paris, PUF.
- COLLECTIF, 2005, Retours sur les émeutes de novembre 2005, *Esprit*, décembre, 3-43.
- COLLECTIF, 2006a, Émeutes, et après ?, *Mouvements*, 44, 9-120.
- COLLECTIF, 2006b, *Bondy Blog. Des journalistes suisses dans le 9.3*, Paris, Seuil.
- DONZELOT J., 2006, *Quand la ville se défait*, Paris, Seuil.
- DUBET F., 2006, *Injustices. L'expérience des inégalités dans le travail*, Paris, Seuil.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- FASSIN D., 1999, L'indicible et l'impensé : la « question immigrée » dans les politiques du sida, *Sciences sociales et santé*, 17, 4, 5-34.
- JAZOULI A., 1992, *Les années banlieues*, Paris, Seuil.
- JOBARD F., 2002, Ces conflits urbains à venir. À propos d'une mobilisation politique à Dammarie-lès-Lys, *Esprit*, décembre, 152-162.
- JOBARD F., 2006, Sociologie politique de la « racaille », in LAGRANGE H., OBERTI M., (dir.) *Émeutes urbaines et protestation. Une exception française ?*, Paris, Éd Sciences-Po., 59-80.
- KHIARI S., 2006, *Pour une politique de la racaille. Immigré-e-s, indigènes et jeunes de banlieues*, Paris, Textuel.
- KOKOREFF M., 2003, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot.
- KOKOREFF M., 2006a, Comprendre le sens des émeutes de l'automne 2005, *Regards sur l'actualité*, n° 319, Paris, La Documentation française, 15-26.
- KOKOREFF M., 2006b, Les émeutiers de l'injustice, *Mouvements*, 44, 13-25.
- KOKOREFF M., BARRON P., STEINAUER O., 2006, *Enquête sur les émeutes urbaines. L'exemple de Saint-Denis*, Paris, Cesames, Centre d'analyse stratégique.
- LAGRANGE H., OBERTI M., Eds, 2006, *Émeutes urbaines et protestation. Une exception française ?*, Paris, Éd. Sciences-Po.
- LAPEYRONNIE D., 1987, Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine, *Revue française de sociologie*, XXVIII, 2, 287-318.
- LAPEYRONNIE D., 1993, *L'individu et les minorités. La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, PUF.
- LAPEYRONNIE D., 2005, Racisme, espaces urbains et ghetto, in BOUCHER M., Ed., *Discriminations et ethnicisation*, La Tour d'Aigues, L'Aube essai, 55-80.
- LAPEYRONNIE D., 2006, Les émeutes urbaines, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, *Regards sur l'actualité*, n° 319, Paris, La Documentation française, 5-14.
- LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L., Dir., 2006, *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte.
- MACÉ É., 2002, Le traitement médiatique de la sécurité, in MUCCHIELLI L., ROBERT Ph., Dir., *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 33-41.

- MASCLET O., 2005, Du « bastion » au « ghetto ». Le communisme municipal en butte à l'immigration, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, septembre, 10-25.
- MERKLEN D., 2006, Paroles de pierre, images de feu, *Mouvements*, 43, 131-137.
- MONJARDET D., 1996, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte.
- MOULIER-BOUTANG Y., 2005, *La révolte des banlieues ou les habits nus de la République*, Paris, Éditions Amsterdam.
- MORICE A., 2005, *Les émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 en France : comprendre avant de juger*, décembre (inédit).
- MUCCHIELLI L., 2001, *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte.
- MUCCHIELLI L., 2003, Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de victimations collectives, in BOUCHER M., VULBEAU A., Eds, *Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?*, Paris, L'Harmattan, 325-356.
- OBERTI M., 1999, Formes et contenu d'une conscience sociale chez les jeunes des « quartiers en difficultés », *Actuel Marx*, 27, 69-84.
- PIETTRE A., 2006, Les grandes « émotions » de novembre 2005, *Mouvements*, 43, 122-130.
- REA A., 2001, *Jeunes immigrés dans la cité. Protestation collective, acteurs locaux et politiques publiques*, Bruxelles, Éd. Labor.
- ROBERT Ph., 2002, *L'insécurité en France*, Paris, La Découverte.
- SENNETT R., 2003, *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Hachette Pluriel.
- SIMON P., 1997, La statistique des origines : race et ethnicité dans les recensements aux États-Unis, Canada et Grande-Bretagne, *Sociétés contemporaines*, 26, 11-44.
- SIMON P., 2002, Rompre avec le modèle français d'intégration : un choix fort de société, *À Gauche !* Paris, la Découverte, 79-88.
- SIMON P., 2006, Discriminations négatives. Pour une politique contre le délit de faciès, *Mouvements*, 44, 101-107.
- TRIBALAT M., 1995, *Faire France, Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- WACQUANT L., 2006, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte.